



Extrait du Guide épargne et placements

<https://www.francetransactions.com/actus/news-finances/prelevement-a-la-source-entree-en-vigueur-confir-mee-au-1er-janvier-2019.html>

# Prélèvement à la source : entrée en vigueur confirmée au 1er janvier 2019

- Actualités - Actualités financières -



Date de mise en ligne : samedi 18 novembre 2017

## Description :

Comme attendu, après le report d'une année, et des premiers tests concluants pour le gouvernement, le prélèvement à la source est donc bien confirmé pour sa mise en place au 1er janvier 2019. L'année 2018 sera donc bien nette d'impôts pour les revenus issus du travail.

---

Copyright © Guide épargne et placements - Tous droits réservés

---

Gérard Darmanin a confirmé ce matin l'entrée en vigueur effective du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu au 1er janvier 2019.

## **Année fiscale 2018 blanche pour les revenus ISSUS du travail**

La mise en place du prélèvement à la source au 1er janvier 2019 confirme l'année fiscale blanche en 2018 pour les revenus issus du travail (salaires pour les salariés et fonctionnaires, pensions des retraités, et moyenne des revenus des deux dernières années pour les indépendants). Cette confirmation peut donc changer les options prises par les épargnants. Les placements d'épargne retraite ne devraient pas être éligibles à une réduction d'impôt sur les revenus en 2018, du fait même de la non-imposition des revenus.

## LES GRANDES ÉTAPES POUR LES CONTRIBUABLES SALARIÉS OU RETRAITÉS



### PRINTEMPS

Déclaration de revenus 2017 :  
Je dispose de mon taux de prélèvement.  
Je choisis entre taux personnalisé, non personnalisé, différencié au sein de mon couple.

### ÉTÉ

Réception de l'avis d'imposition 2017.

### AUTOMNE-HIVER

L'administration fiscale envoie mon taux à mon employeur.  
Pour mon information, ce taux est affiché dès octobre sur mon bulletin de salaire.



### JANVIER

Entrée en application du Prélèvement à la source.  
Le montant d'impôt est déduit automatiquement et indiqué clairement sur ma fiche de paie.

### AVRIL-JUIN

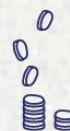
Déclaration de revenus 2018.

### SEPTEMBRE

L'administration fiscale envoie mon taux à mon employeur/ma caisse de retraite.

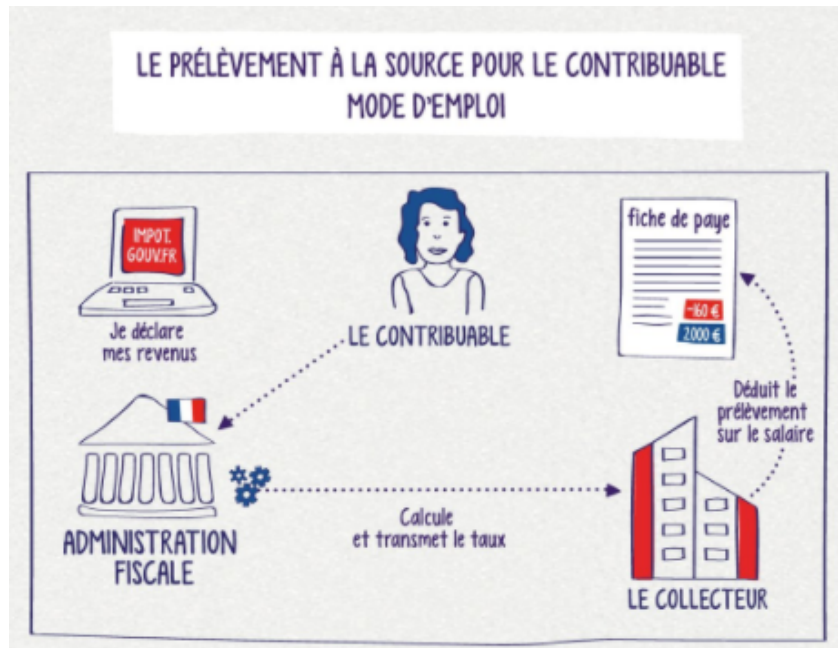


**À TOUT MOMENT SI MA SITUATION CHANGE (EXEMPLE : VARIATION DE REVENUS)**



- 1** Je peux simuler mon nouveau montant d'impôts en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- 2** Sous certaines conditions je peux moi-même demander à modifier mon taux de prélèvement.
- 3** Mon nouveau montant d'impôt apparaît immédiatement sur ma fiche de paie.

Les grandes étapes de la mise en place du prélèvement à la source © Ministère de l'action et des comptes publics



Prélèvement à la source : mode d'emploi © Ministère de l'action et des comptes publics